



UCB et Sanofi nouent un partenariat scientifique innovant sur les maladies auto-immunes

- Leur objectif est de découvrir de nouveaux traitements sur base de petites molécules contre un large éventail de maladies à médiation immunitaire

Bruxelles (Belgique) – le 11 mars 2014, 7h00 CET – information réglementée : UCB et Sanofi ont conclu un accord de collaboration scientifique et stratégique visant à découvrir et développer de petites molécules anti-inflammatoires innovantes qui peuvent potentiellement soigner de nombreuses maladies à médiation immunitaire dans des domaines tels que la gastroentérologie et l'arthrite.

« Ce partenariat associe l'expertise, les fortes capacités et les ressources de Sanofi aux compétences scientifiques pointues et innovations décisives d'UCB. Ensemble, nous pouvons exploiter au maximum les possibilités visant à soigner des maladies actuellement traitées par des agents biologiques au moyen de petites molécules, dans l'intérêt de millions de personnes souffrant d'une maladie grave », a souligné Ismail Kola, President of UCB NewMedicines.

« Les maladies à médiation immunitaire touchent des individus, des familles et des communautés. Influant sur les économies nationales, cette catégorie de maladies peu connue constitue un réel fardeau pour la santé publique », a déclaré Elias Zerhouni, President Global R&D chez Sanofi. « En joignant nos efforts à ceux d'UCB, nous relèverons un défi scientifique en immunologie, et nous multiplierons ainsi les chances d'accélérer la découverte et le développement de futurs traitements. »

UCB NewMedicines (la section de recherche d'UCB) a adopté une approche innovante pour identifier de petites molécules modulatrices d'une réponse biologique, pour laquelle des traitements biologiques administrés par voie parentérale se sont révélés très efficaces chez les patients. Une équipe de chercheurs sera constituée et placée sous la direction commune des scientifiques d'UCB et de Sanofi. Ceux-ci uniront leurs forces dans une collaboration axée sur les découvertes et le développement dans le but de caractériser et d'identifier de nouveaux traitements potentiels.

Aux termes de cet accord, UCB et Sanofi conviennent de se partager les coûts et profits à parts égales. Dans un premier temps, UCB recevra de Sanofi une avance et plusieurs paiements d'étape aux phases préclinique et de développement clinique, pour un montant pouvant dépasser les € 100 millions.

Pour de plus amples informations :

- Antje Witte, Investor Relations, UCB
Tél. : +32 2 559 94 14, antje.witte@ucb.com
- Alexandra Deschner, Investor Relations, UCB
Tél. : +32 2 559 96 83, alexandra.deschner@ucb.com
- France Nivelles, Global Communications, UCB
Tél. : +32 2 559 91 78, france.nivelles@ucb.com
- Laurent Schots, Media Relations, UCB
Tél. : +32 2 559 92 64, laurent.schots@ucb.com

À propos des maladies à médiation immunitaire

Un large éventail de maladies humaines résultent d'un dérèglement de la fonction immunitaire. Il existe des centaines de troubles à médiation immunitaire qui englobent les maladies articulaires telles que la polyarthrite rhumatoïde, les maladies inflammatoires chroniques intestinales (colite ulcéreuse et maladie de Crohn, par exemple). Souvent, ces maladies sont caractérisées par une activation anormale de molécules appelées « cytokines », médiateurs jouant un rôle important dans le fonctionnement normal du système immunitaire. En cas d'activation aberrante, ces puissantes molécules peuvent causer de graves dommages à plusieurs systèmes de l'organisme. Les maladies à médiation immunitaire se manifestent de manières diverses, allant de rougeurs cutanées superficielles à une grave défaillance organique voire la mort. En sus des souffrances pénibles éprouvées par les patients, le fardeau socioéconomique de la polyarthrite rhumatoïde, seule, a été estimé à environ US\$ 40 milliards rien qu'aux États-Unis. (J Rheumatol 2011;88;55-61; <http://www.jrheum.org/content/88/55>)

À propos d'UCB

UCB (www.ucb.com) est une société biopharmaceutique établie à Bruxelles (Belgique) qui se consacre à la recherche et au développement de nouveaux médicaments et de solutions innovantes destinés aux personnes atteintes de maladies graves du système immunitaire ou du système nerveux central. Employant plus de 8 700 personnes réparties dans près de 40 pays, UCB a généré un chiffre d'affaires de € 3,4 milliards en 2013. UCB est cotée sur le marché Euronext Bruxelles (symbole : UCB).

À propos de Sanofi

Leader mondial et intégré des soins de santé, Sanofi découvre, développe et offre des solutions thérapeutiques centrées sur les besoins des patients. Sanofi possède des atouts fondamentaux dans le domaine de la santé avec sept plateformes de croissance : la prise en charge du diabète, les vaccins humains, les produits innovants, la santé grand public, les marchés émergents, la santé animale et la nouvelle acquisition, Genzyme. Sanofi est cotée en Bourse à Paris (EURONEXT : SAN) et à New York (NYSE : SNY).

Déclarations prospectives

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives fondées sur les plans, estimations et convictions actuels du management. Toutes les déclarations, hormis celles qui ont trait à des faits historiques, peuvent être considérées comme des déclarations prospectives, notamment les estimations du chiffre d'affaires, des marges d'exploitation, des dépenses en immobilisations, des liquidités, d'autres données financières, des résultats juridiques, politiques, réglementaires ou cliniques attendus et d'autres estimations et résultats. De par leur nature, ces déclarations prospectives ne constituent pas une garantie de performances futures ; elles sont soumises à des risques, incertitudes et hypothèses qui peuvent donner lieu à des différences significatives entre les résultats réels et les résultats sous-entendus dans les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué de presse. Figurent parmi les facteurs importants susceptibles d'entraîner de telles différences : l'évolution du contexte économique général, du domaine d'activité et de la concurrence, l'impossibilité d'obtenir les homologations réglementaires nécessaires ou de les obtenir selon des conditions acceptables, les coûts associés à la recherche et développement, l'évolution des perspectives pour les produits du pipeline ou les produits en phase de développement par UCB, les effets de décisions judiciaires ou d'enquêtes publiques futures, les réclamations pour responsabilité du fait de produits, les obstacles à la protection des produits ou produits candidats par brevets, l'évolution de la législation ou de la réglementation, les fluctuations des taux de change, l'évolution ou les incertitudes de la législation fiscale ou de l'administration de cette législation, et le recrutement et la rétention des collaborateurs. UCB fournit ses informations à la date du présent communiqué de presse, et déclare expressément n'avoir nullement l'obligation d'actualiser les informations contenues dans le présent communiqué de presse, que ce soit pour confirmer les résultats réels ou faire état de l'évolution de ses attentes.

Rien ne permet de garantir que les nouveaux produits candidats du pipeline feront l'objet d'une autorisation de mise sur le marché, ou que de nouvelles indications seront développées et homologuées pour les produits existants. S'agissant des produits ou produits potentiels qui font l'objet de partenariats, de joint ventures ou de collaborations pour l'obtention d'une homologation, des différences peuvent exister entre les partenaires. Par ailleurs, UCB ou d'autres sociétés pourraient identifier des problèmes de sécurité, des effets indésirables ou des problèmes de fabrication après la mise sur le marché de ses produits.

Enfin, le chiffre d'affaires peut être influencé par les tendances internationales et nationales en matière de soins gérés et de limitation des coûts liés à la santé, par les politiques de remboursement imposées par les tiers payeurs, ainsi que par la législation régissant la tarification et le remboursement des produits biopharmaceutiques.